



Commune de Morrens

Demande d'autorisation municipale pour construction de minime importance

(non soumise à l'obtention d'un permis de construire)

A. Renseignement généraux

Propriétaire(s)

Nom : Saugen Immobilier SA Prénom : P.A. Naef Immobilier
 Parcelle : 113 Adresse : Ch. du Viaduc 11320 AU
 Téléphone : 021 318 49 18 Mail : luna.parente@naef.ch

B. Description de l'ouvrage

Installation d'un cabanon de jardin
213 (L) x 124 (P) x 185 (H) cm

C. Documents à fournir:

- Une copie récente du plan de situation de la parcelle avec l'indication (en rouge) de l'emplacement de l'ouvrage;
- Plans, croquis, schémas, esquisses, prospectus ou photos de l'ouvrage projeté permettant une bonne compréhension du projet.

D. Signature et accords

Le(s) propriétaire(s) précité(s) demande(nt) à la Municipalité l'autorisation de réaliser les travaux décrits dans la présente demande. Il prend l'engagement formel d'exécuter les travaux conformément à la description, aux plans et croquis mentionnés ci-dessus.

Lieu : Lausanne Date : 30.03.2026

Signature(s) :

Pour accord, signature du représentant de la PPE (administrateur ou autre) pour autant qu'il ait la qualité de signature :

Lieu : Date :

Signature(s) :

Par la présente, le(s) propriétaire(s) voisin(s) soussigné(s) confirment avoir pris connaissance des travaux projetés et donnent leur accord à leur réalisation.

Parcelle n°: 654 Nom et prénom : PPE Marionnaz 3 Signature(s) :

Parcelle n°: 652 Nom et prénom : PPE Marionnaz 5 Signature(s) :

Parcelle n°: Nom et prénom : Signature(s) :

Parcelle n°: Nom et prénom : Signature(s) :

REGIE BRAUN SA
 Case postale 135
 1001 LAUSANNE
 REGIE BRAUN SA
 Case postale 135
 1001 LAUSANNE

E. Décision :

La Municipalité, dans sa séance du 19.05.2026 a décidé d'autoriser l'ouvrage projeté tenant compte du fait qu'il s'agit de travaux de minime importance. Affichage au pilier public pendant 20 jours : du 20.05.2026 au 08.06.2026

Le dossier peut être consulté au greffe municipal.

Au nom de la Municipalité
 La Syndique La Secrétaire



Prix de l'autorisation : CHF 50.-